

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
Du lundi 28 mars 2022
Année scolaire : 2021 - 2022
Numéro de séance : 5
Date de convocation : 15/03/2022
Présidence de M. Joël MAILLOT
Quorum : 15 (29 membres)
Nombre des présents en début de séance : 17

Membres présents : M. Maillot – M^{me} Vabre - M^{me} Barral - M^{me} Thiers - M^{me} Figuet - M^{me} Delhoume - M. Moulain
 M^{me} Hennequin - M. Menant - M. Leneyle - M. Farnier- M^{me} Pizano - Mme Halbout - M^{me} Davin - M^{me} Prégermain
 M^{me} Michel Hourdiarne - M^{me} Valette - M. Hebrard

Membres excusés : M^{me} Oulieu - M. Choulet - M^{me} Vinent - M^{me} Cabane - Mme Roissac - M. Phelippeau - M^{me} Torlet -
 M^{me} Doisnel - M^{me} Biousse - M. Caparros

Invité : M. Faugeron (Agent Comptable)

Sommaire des questions traitées	Décision Avis (A) Vote (V) Extrait (E) Motion (M)	Numéro d'acte	Pièces jointes
			Désignation
1. Approbation du procès-verbal du C.A. du 7 février 2022	V		
2. Approbation du procès-verbal du C.A. du 7 février 2022	V		
3. Budget prévisionnel du voyage en Espagne	V	ATR N°33	
4. Calendrier des stages	V	ANTR N°34	Annexe 1
5. Compte financier 2021 (COFI 2021)	V	ANTR N°35	Annexes 2 & 3
Fusion des comptes de réserves	V	ANTR N°36	
Affectation des résultats	V	ANTR N°37	
6. Informations du chef d'établissement			
Organisation de la rentrée	V		

Points préliminaires :

- ◆ M. Maillot remercie l'ensemble des membres d'être présents pour cette séance.
- ◆ Monsieur Maillot, Principal, confirme que le quorum (mini 15/29) est atteint et déclare la séance ouverte à 17h50
- ◆ 17 votants en début de séance
- ◆ Secrétaire de séance : M^{me} Barral

Ordre du jour du CA du lundi 28 mars 2022 :

Ordre du jour modifié :

1. Approbation du compte rendu du CA du 7 février 2022
 2. Approbation du compte rendu du CA du 10 février 2022
 3. Voyage en Espagne 2022
 4. Calendrier des stages 2022-2023
 5. Compte financier 2021 (COFI 2021)
 6. Informations du chef d'établissement
- Pas de question diverse

1 Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 7 février 2022

Le PV a été envoyé aux membres du CA le 10 février 2022

M. Maillot demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques concernant ce procès-verbal.

Approbation du procès-verbal du 7 février 2022 :

Votants : 17	Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

Le procès-verbal est approuvé.

2 Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 février 2022

Le PV a été envoyé aux membres du CA le 11 février 2022

M. Maillot demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques concernant ce procès-verbal.

Approbation du procès-verbal du 10 février 2022 :

Votants : 17	Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

Le procès-verbal est approuvé.

17h58 → Arrivée de Mme Prégermain (18 présents)

3 Budget prévisionnel du voyage en Espagne (Barcelone)

Les séjours à l'étranger semblent à nouveau envisageables, c'est pourquoi les professeurs d'espagnol se sont très vite mobilisés pour proposer l'organisation d'un voyage en Espagne, à Barcelone.

Madame Barral présente le séjour (programme complet du voyage ainsi que le projet pédagogique joints aux pièces préparatoires au CA) qui se déroulera du 9 mai au 13 mai 2022, avec 55 élèves de 3^{ème} et 5 accompagnateurs.

Coût famille : 254,00 € - Coût accompagnateur : 274.45 € soit un total de 1 372.25 € + 24.75 € pour le collège.

Coût total du voyage : 16 467,00 €

Les délais étant courts, le règlement des familles sera effectué en un seul versement. Cependant, les élèves étant les mêmes que ceux prévus pour l'Andalousie (voyage annulé), les familles doivent déjà disposer de cette somme, qui est d'ailleurs moins élevée.

Mise au vote du budget prévisionnel de voyage scolaire en Espagne :

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
Délibération enregistrée sous l'acte n° ATR-CA 21-22 - N°33			

Le budget prévisionnel est voté à l'unanimité.

4 Calendrier prévisionnel des stages en milieu professionnel pour l'année scolaire 2022-2023

M. Maillot présente le calendrier de stage des SEGPA (*annexe n°1*).

A ce tableau, M. Maillot ajoute que le stage de découverte en milieu professionnel des élèves de 3^{ème} se déroulera durant la semaine du lundi 28 novembre au samedi 3 décembre 2022.

Mise au vote du calendrier de ces stages :

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
Délibération enregistrée sous l'acte n° ANTR-CA 21-22 - N°34			

Le calendrier des stages est voté à l'unanimité.

18h07 → Arrivée de M. Faugeron

5 Compte financier 2021 (COFI 2021)

M. Maillot rappelle que le compte financier est l'acte qui arrête les comptes de l'exercice écoulé. C'est un document unique qui retrace l'ensemble des opérations effectuées au cours de l'exercice par l'ordonnateur et l'agent comptable. Le compte financier rend compte du résultat de l'exercice et présente le bilan. M. Maillot rappelle qu'à l'issue de la présentation du compte financier (COFI), les membres du conseil d'administration devront se prononcer 3 fois :

- 1 vote sera demandé pour l'adoption du COFI « sans réserve »
- 1 vote pour la fusion des comptes de réserves en un compte unique de réserves
- 1 vote pour l'affectation des résultats de l'exercice

Madame Barral, Gestionnaire, présente le rapport de l'ordonnateur sur le compte financier. Elle présente le récapitulatif des dépenses et des recettes de chacun des services sur l'année 2021.

Voir annexe n°2

Monsieur Faugeron, Agent Comptable, présente à son tour le rapport comptable du compte financier.

Voir annexe n°3

Le résultat est la différence entre toutes les recettes nettes et toutes les dépenses nettes de la section de fonctionnement (services généraux et spéciaux). Pour l'exercice 2021, **le résultat a pour montant : + 3 982.89 €.**

Le fonds de roulement est le principal indicateur financier. Elément essentiel pour la gestion financière de l'établissement, il apporte une information sur la marge de manœuvre dont dispose l'établissement pour financer des futurs investissements sur fonds propres.

Son montant arrêté au 31 décembre 2021 est de **132 400,84 €** ce qui assure au collège une **autonomie de fonctionnement de 124 jours**. Pour information, il est recommandé d'avoir un minimum de 60 jours de fonds de roulement.

Le fonds de roulement 2021 augmente de + 3 629,98 € sur un an (+ 2,8 % par rapport à 2020).

Cette variation correspond à la capacité d'autofinancement constatée à la fin de l'exercice 2021. Son évolution sur 5 ans reste positive puisque le nombre de jours de fonds de roulement est passé de 66 jours fin 2017 à 124 jours fin 2021. Alors qu'il était de 140 jours en 2020, ce nombre calculé pour 2020 était à relativiser car il était extrait sur la base de dépenses nettes très inférieures à une année d'exploitation courante.

M. Maillot soumet au vote l'arrêt du compte financier 2021 tel qu'il a été présenté et sans réserve

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
Délibération enregistrée sous l'acte - n° ANT CA 21 22 - N° 35			

Le compte financier est approuvé sans réserve

Les réserves de l'établissement sont jusqu'à maintenant scindées en 2 services, qui sont le service général et le service SRH. Depuis la réforme comptable de 2013, il est conseillé de n'avoir qu'un seul compte de réserve pour l'établissement, dans le but de simplification, puisqu'il n'existe de toute façon qu'un seul fonds de roulement.

M. Maillot soumet au vote la fusion des comptes de réserves du service général et du service SRH, et la création d'un compte unique de réserves :

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
Délibération enregistrée sous l'acte - n° ANT CA 21 22 - N° 36			

La fusion des comptes et la création d'un compte unique de réserves sont approuvées

Proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2021 :

Le résultat excédentaire de 3 982.89 € tel qu'il ressort de l'exécution budgétaire est proposé à l'affectation du compte unique de réserves.

Le Président soumet au vote l'affectation du résultat au compte unique de réserves :

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
Délibération enregistrée sous l'acte - n° ANT CA 21 22 - N° 37			

L'affectation du résultat au compte unique de réserve est approuvée

M. Maillot remercie vivement M. Faugeron et Mme Barral pour la qualité du travail et de la présentation, mais aussi pour les excellentes relations avec l'agence comptable.

6 Informations du Chef d'établissement

La formation « prise en charge de l'hétérogénéité » destinée à l'ensemble des enseignants du collège reprendra mardi 17 mai. Après-midi banalisée.

Le DNB blanc se déroulera le 7 et le 8 avril.

Monsieur Maillot remercie au nom de l'ensemble des équipes pédagogiques du collège, les parents d'élèves et autres partenaires qui ont accepté de participer aux jurys lors des oraux de 3^{ème} les 8 et 10 mars 2022.

Les portes ouvertes de samedi 26 mars ont été un réel succès avec une bonne fréquentation puisque nous avons accueilli 326 personnes dont 99 futurs élèves. L'implication de l'ensemble des personnels a permis la réussite de cette matinée. M. Maillot remercie l'ensemble des personnels mais également les représentants des parents d'élèves, les élèves participants, les membres du FSE et le centre culturel et social qui ont tous contribué à cette réussite.

Préparation de rentrée. La rentrée des élèves est prévue le 1^{er} septembre 2022. Les années précédentes, la première journée est entièrement consacrée à l'accueil des 6^{èmes} avec le repas à la restauration scolaire offert par le collège. Les parents témoignent que ce type d'organisation permet réellement aux élèves de 6^{ème} de réussir leur première journée au collège. Cela les rassure, ainsi les parents tiennent à maintenir pour le bien des élèves de 6^{ème} cette

organisation de rentrée. Les enseignants ainsi que les représentants des personnels confirment l'intérêt de ce programme. Le jour suivant arrivent les classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

Mise au vote du programme de rentrée :

Votants : 18	Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0
--------------	-----------	------------	----------------

L'organisation est maintenue

Projet de restructuration du collège : des précisions supplémentaires concernant la poursuite du travail mené ont été apportées par Madame Brenon (Cheffe du service éducation jeunesse du département de la Drôme) :

Suite au travail mené jusqu'alors, un document d'état des lieux a été présenté aux équipes. Le contenu de ce document est amené à évoluer en fonction des investigations en cours avec l'animateur de proximité et le responsable technique.


Le travail se poursuivra lundi 11 avril de 17h30 à 20h avec la participation de représentants de l'ensemble de la communauté éducative. Le travail sera réalisé par groupes de réflexion autour de 4 thématiques :

- la cour de récréation
- la salle de classe
- les espaces de SEGPA
- le hall

Afin de permettre un travail efficace, le conseil département souhaite la présence d'environ 15 à 20 collégiens, 3 à 4 agents, 2 à 4 représentants de la vie scolaire, 10 à 15 parents, 10 à 20 enseignants et 3 à 4 personnels administratifs. Avec un temps de convivialité à l'issue de cette soirée de travail.

Fin de séance à 19h05.

Le secrétaire de séance



A. Barral

Le Président de séance,



J. Maillot

Annexe 1

CALENDRIER MONOD 2022 - 2023

Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
lun 01	jeu 01	sam 01	mar 01 Toussaint	jeu 01	dim 01 Jour de l'an	mer 01	mer 01	sam 01	lun 01 Fête du travail	jeu 01	sam 01
mar 02	ven 02	dim 02	mer 02	ven 02	lun 02	jeu 02	jeu 02	dim 02	mar 02	ven 02	dim 02
mer 03	sam 03	lun 03	jeu 03	sam 03	mar 03	ven 03	ven 03	lun 03	mer 03	sam 03	
jeu 04	dim 04	mar 04	ven 04	dim 04	mer 04	sam 04	sam 04	mar 04	jeu 04	dim 04	
ven 05	lun 05	mer 05	sam 05	lun 05	jeu 05	dim 05	dim 05	mer 05	ven 05		
sam 06	mar 06	jeu 06	dim 06	mar 06	ven 06	lun 06	lun 06	jeu 06	sam 06		
dim 07	mer 07	ven 07	lun 07	mer 07	sam 07	mar 07	mar 07	ven 07	dim 07		
lun 08	jeu 08	sam 08	mar 08	jeu 08	dim 08	mer 08 Vacances	mer 08	sam 08	lun 08 Victoire 1945		sam 08
mar 09	ven 09	dim 09	mer 09	ven 09	lun 09	jeu 09	jeu 09	dim 09	mar 09		dim 09
mer 10	sam 10	lun 10	jeu 10	sam 10	mar 10	ven 10	ven 10	lun 10 Pâques	mer 10	sam 10	lun 10
jeu 11	dim 11	mar 11	ven 11 Armistice 1918	dim 11	mer 11	sam 11	sam 11	mar 11	jeu 11	dim 11	mar 11
ven 12	lun 12	mer 12	sam 12	lun 12	jeu 12	dim 12	dim 12	mer 12 Vacances	ven 12		mer 12 Vacances d'été
sam 13	mar 13	jeu 13	dim 13	mar 13	ven 13	lun 13	lun 13	jeu 13	sam 13		jeu 13
dim 14	mer 14	ven 14	lun 14	mer 14	sam 14	mar 14	mar 14	ven 14	dim 14		ven 14 Fête nationale
lun 15	jeu 15	sam 15	mar 15	jeu 15	dim 15	mer 15 Hiver	mer 15	sam 15	lun 15		sam 15
mar 16	ven 16	dim 16	mer 16	ven 16	lun 16	jeu 16	jeu 16	dim 16	mar 16		dim 16
mer 17	sam 17	lun 17	jeu 17	sam 17	mar 17	ven 17	ven 17	lun 17	mer 17	sam 17	lun 17
jeu 18	dim 18	mar 18	ven 18	dim 18	mer 18	sam 18	sam 18	mar 18	jeu 18 Ascension	dim 18	mar 18
ven 19	lun 19	mer 19	sam 19	lun 19	jeu 19	dim 19	dim 19	mer 19 Printemps	ven 19		mer 19
sam 20	mar 20	jeu 20	dim 20	mar 20	ven 20	lun 20	lun 20	jeu 20	sam 20		jeu 20
dim 21	mer 21	ven 21	lun 21	mer 21	sam 21	mar 21	mar 21	ven 21	dim 21		ven 21
lun 22	jeu 22	sam 22	mar 22	jeu 22	dim 22	mer 22	mer 22	sam 22	lun 22		sam 22
mar 23	ven 23	dim 23	mer 23	ven 23	lun 23	jeu 23	jeu 23	dim 23	mar 23		dim 23
mer 24	sam 24	lun 24	jeu 24	sam 24	mar 24	ven 24	ven 24	lun 24	mer 24	sam 24	lun 24
jeu 25	dim 25	mar 25	ven 25	dim 25 Noël	mer 25	sam 25	sam 25	mar 25	jeu 25	dim 25	mar 25
ven 26	lun 26	mer 26 Vacances	sam 26	lun 26	jeu 26	dim 26	dim 26	mer 26	ven 26		mer 26
sam 27	mar 27	jeu 27	dim 27	mar 27	ven 27	lun 27	lun 27	jeu 27	sam 27		jeu 27
dim 28	mer 28	ven 28	lun 28	mer 28	sam 28	mar 28	mar 28	ven 28	dim 28		ven 28
lun 29	jeu 29	sam 29	mar 29	jeu 29	dim 29	mer 29	mer 29	sam 29	lun 29 Pentecôte		sam 29
mar 30	ven 30	dim 30	mer 30	ven 30	lun 30	jeu 30	jeu 30	dim 30	mar 30		dim 30
mer 31		lun 31		sam 31	mar 31		ven 31		mer 31		lun 31

Stage 3*

Stage 4*



RAPPORT DE L'ORDONNATEUR SUR LE COMPTE FINANCIER EXERCICE 2021

1 – GENERALITES

1-1 Population scolaire

	2017	2018	2019	2020	2021
Effectif élèves	718	708	723	742	738
Nombre de boursiers	212	233	211	229	222
Taux d'élèves boursiers	29.52%	32.90%	29.04%	31.03%	30.08%
Montant annuel des bourses	47 285.00 €	56 974.00 €	56 511.00 €	52 030.00 €	52 470.00 €
Montant moyen par boursier	223.04 €	244.52 €	267.82 €	227.21 €	236.35 €

A la rentrée 2021 il était attendu 744 élèves, mais nous avons constaté une légère baisse d'effectifs : - 4 élèves par rapport à la rentrée précédente de 2020.

1-2 Fréquentation du restaurant scolaire

	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de repas servis	55 137	50 488	50 970	32 480	43 996
dont élèves	52 009	47 402	47 256	30 389	41 307
dont commensaux	3 023	3 086	3 714	2 091	2 689

En 2021 au mois d'avril la demi-pension était fermée pendant les 2 semaines de fonctionnement en distanciel de l'établissement du à la crise sanitaire : une semaine avant les vacances de printemps, et une semaine après ces vacances.

Le self participatif n'a pas été remis en service à cause du protocole sanitaire Covid qui a été appliqué toute l'année, avec des élèves placés par « groupe classe » dans la salle. Certaines familles ont retiré leurs enfants du restaurant scolaire, à cause de ces changements et par crainte de Covid, le moment de repas étant le seul moment où le masque est retiré. On constate alors, par rapport à 2019 (année « avant Covid »), une baisse de fréquentation sur l'année de 12.58 % des élèves et 27.59 % des commensaux.

Organisation des services

Nature des emplois	Nombre	Observations
Personnel de direction	3	
Personnel administratif	5	dont 1 contractuelle à 50% et 1 personnel enseignant en reconversion
Personnel d'éducation	1.5	
Personnel de santé	2	
Personnel enseignant	52	
Personnel tech. ouvrier et de service	12	
Personnel de vie scolaire	7	

1-3 Viabilisation

Récapitulatif des consommations depuis 2016 et évolution des prix unitaires de chaque énergie :

ELECTRICITE

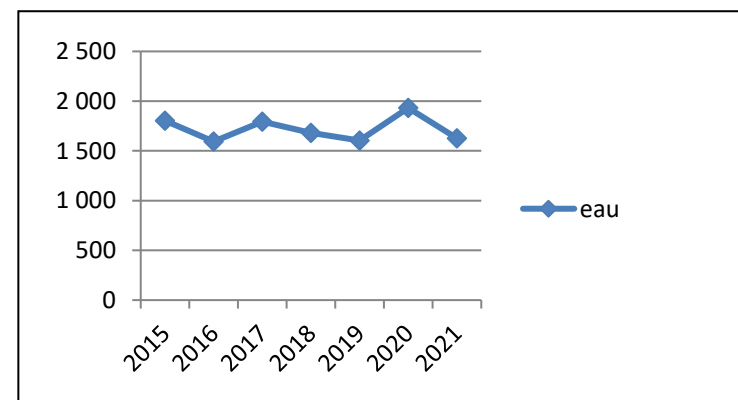
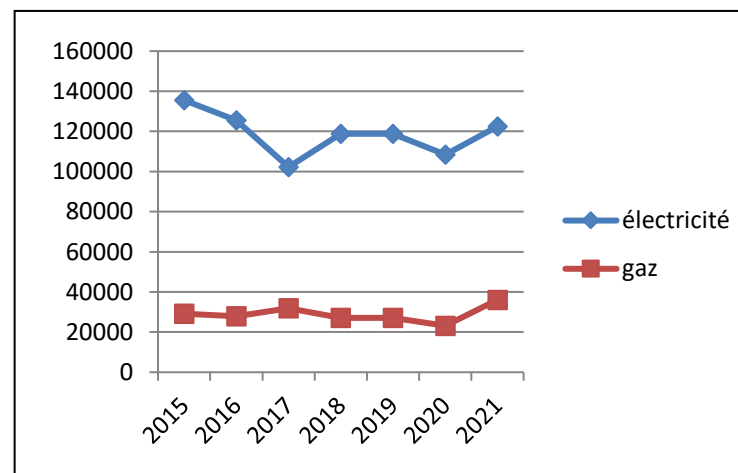
Année	Consommation en kWh	Coût total en €	Prix du kWh en €
2016	125 458	20 161.43	6.22
2017	102 256	20 485.84	4.99
2018	118 733	17 743.96	6.69
2019	118 735	20 711.74	5.73
2020	108 396	18 294.35	5.92
2021	122 402	20 699.87	5.91

GAZ

Année	Consommation en m ³	Coût total en €	Prix du m ³ en €
2016	27 830	19 014.49	1.46
2017	31 911	21 819.68	1.46
2018	27 056	23 037.30	1.17
2019	27 153	23 208.75	1.17
2020	23 172	19 788.15	1.17
2021	36 089	25 722.32	1.40

EAU

Année	Consommation en m ³	Coût total en €	Prix du m ³ en €
2016	1 594	5 505.83	0.289
2017	1 793	6 204.67	0.288
2018	1 680	5 911.06	0.284
2019	1 604	5 636.13	0.284
2020	1 932	6 678.14	0.289
2021	1 626	5 711.47	0.284



En 2021 les consommations d'électricité et de gaz ont fortement augmentées : pour l'électricité cela se rapproche d'années précédentes (2016), et pour le gaz l'augmentation est due en grande partie à l'aération permanente des locaux notamment en pleine période de chauffage, ainsi qu'un logement supplémentaire – par rapport à 2020 - occupé pendant 7 mois de l'année.

Pour l'eau, la consommation revient au volume des années précédentes (fuites en 2020).

2 – EXECUTION BUDGETAIRE

Les écarts entre le budget initial et le réalisé

CHARGES

Service	Budget initial	Dépenses nettes	Ecart exécution / budget initial
AP	74 757.31 €	57 060.46 €	17 696.85 €
VE	6 000.00 €	2 150.96 €	3 849.04 €
ALO	122 238.04 €	117 991.32 €	4 246.72 €
TOTAL SERVICES GENERAUX	202 995.35 €	177 202.74 €	25 792.61 €

Le résultat des services généraux est positif

AP : + 1 458.86 €

VE : 0.00 €

ALO : + 6 196.73 €

Total services généraux : + 7 655.59 €

PRODUITS

Service	Budget initial	Recettes nettes	Ecart exécution / budget initial
AP	74 757.31 €	58 519.32 €	16 237.99 €
VE	6 000.00 €	2 150.96 €	3 849.04 €
ALO	120 470.00 €	124 188.05 €	-3 718.05 €
TOTAL SERVICES GENERAUX	201 227.31 €	184 858.33 €	16 368.98 €

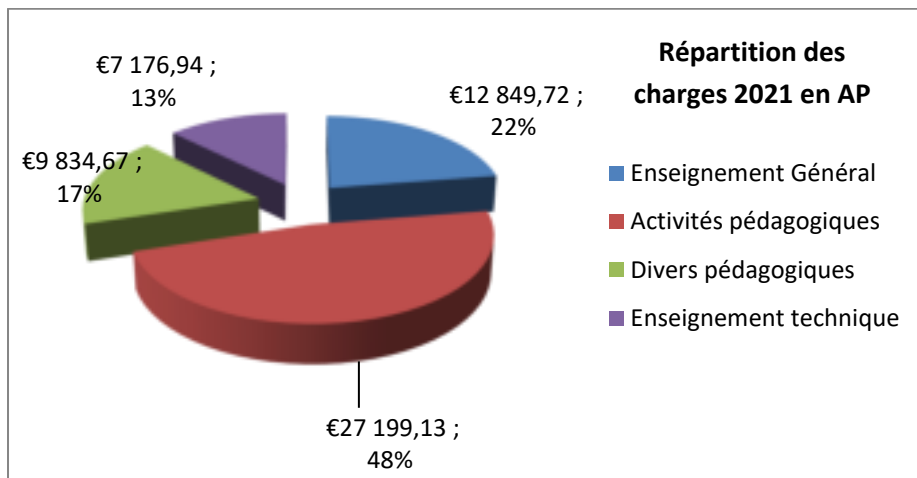
30 500 € ont été prélevés sur fonds de roulement, au cours de l'année (CA du 29/06/2021) pour :

- 13 000 € en ALO pour la viabilisation et l'entretien
- 5 000 € en AP pour les activités pédagogiques dont 2 500 € pour l'enseignement technique (Segpa)
- 10 000 € pour le SRH dont 6 500 € pour l'entretien – réparation des appareils et produits d'entretien
- 2 500 € en OPC pour la découpe des chariots (four) de cuisine pour la cellule de refroidissement

2.1 Pour le service AP : Activités Pédagogiques

En raison de la crise sanitaire, aucun voyage n'a été programmé en 2021.

Seules des sorties à la journée ont pu être réalisées, la plupart étant des projets libres ou projets clé en main, subventionnées par le Département : Alba la romaine, Grignan, Etoile sur rhône, Rémuzat, Balazuc.



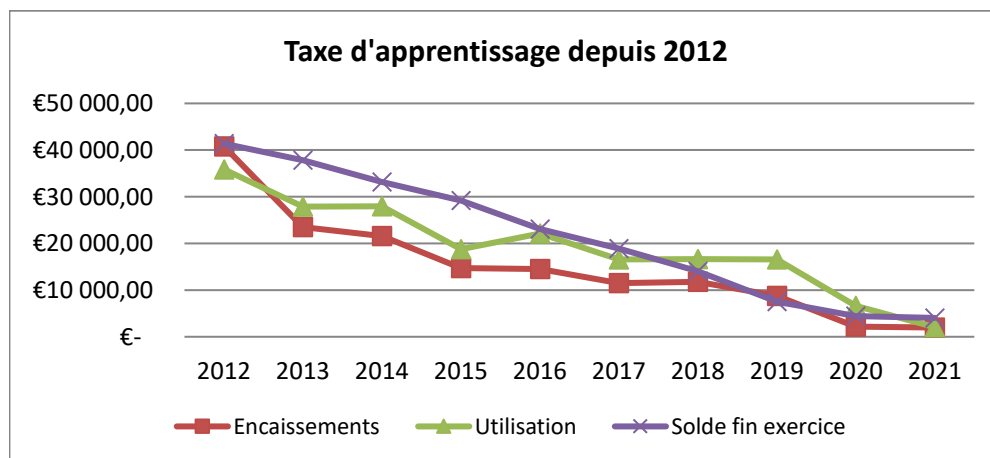
Les crédits d'Etat ont été utilisés pour :

- Le CFC (droit reproduction copie) pour 1 224.30 €
- Les carnets de correspondance pour 1 912.32 €
- Les manuels scolaires pour 5 240.09 €

La subvention du Département pour les dépenses liées à la location des installations sportives et les transports n'a été consommée qu'à 71 % : 19 448.40 € dépensés seulement sur 27 129 € de subvention. Cette subvention est stable depuis plusieurs années, mais nécessaire et intégralement consommée lors d'une année « normale », au vu du coût des transports et des locations de gymnase, piscine et autres infrastructures sportives. Le solde restant pourra exceptionnellement être consommé, accordé par le Département, pour des actions qui seront réalisées en 2022 (sorties VTT).

Taxe d'apprentissage collectée

1 981.16 € de taxe d'apprentissage ont été collectés en 2021. La baisse se poursuit comme la tendance des années précédentes (2 173.18 € en 2020 et 8 725.35 € en 2019). Au 31/12/2021, le solde du compte de la TA est à 4 038.13 €.



La forte baisse de perception se poursuit depuis 2012.

Le reliquat a permis d'ouvrir au budget 2022 plus de crédits que de recettes qui seront réalisées, mais ce reliquat va disparaître au cours de l'exercice 2022 si la collecte est du même ordre que 2021 et les dépenses constantes.

Le solde en baisse constante démontre une utilisation plus importante que la collecte.

Equipement par le Département en 2021 :

Mobilier pour les 4 salles de sciences : 60 paillasse mobiles et 4 plots techniques

Mobilier pour les 2 salles de technologie : 76 tables pour les salles E01 et E02

5 vidéoprojecteurs dont 1 interactif, et des câbles informatiques

20 tablettes

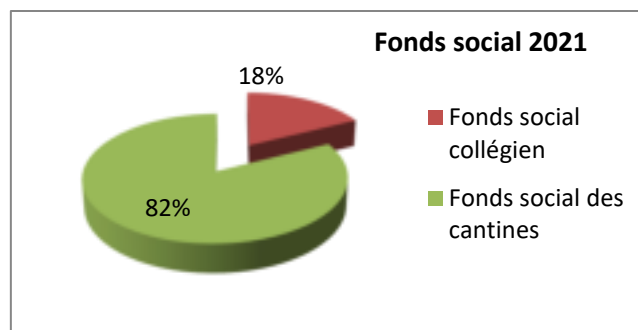
1 tableau tryptique blanc pour salle de cours en Segpa

1 sèche-linge pour section HAS Segpa

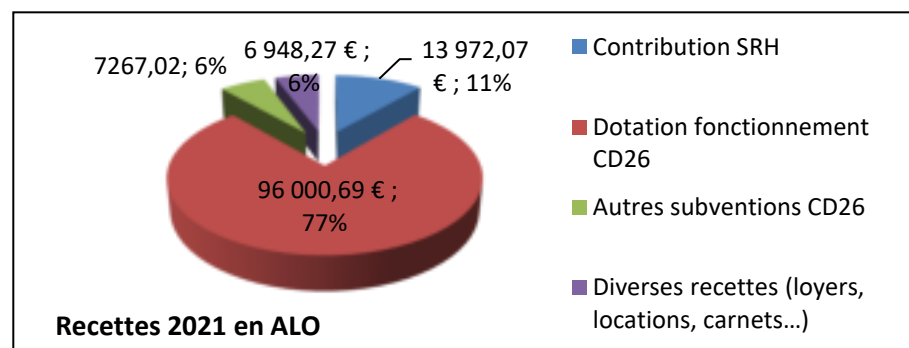
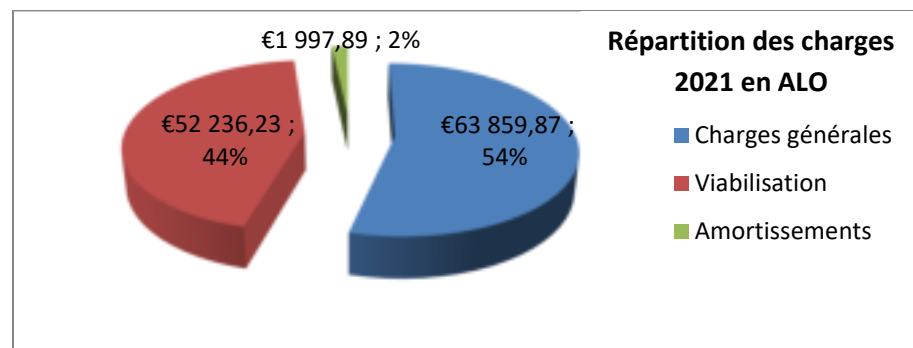
2.2 Service VE : Vie de l'élève

Fonds social Etat : les dépenses se sont élevées à 2 150.96 €, réparties 1 773.30 € pour la cantine et 377.66 € pour un colis de fournitures scolaires, des vêtements et baskets pour les cours d'EPS.

Ces aides ont permis d'aider 17 élèves dont 5 boursiers parmi eux.



2.3 Service ALO : Administration et Logistique



Les recettes de ce service sont essentiellement composées de la dotation de fonctionnement du Département et de subventions du Département pour les logiciels Esidoc et Pronote, et pour de l'équipement.

Quelques petites recettes diverses viennent s'y ajouter : loyer de Conventions d'Occupation Précaire de logement vacant, vente de carnets de correspondances perdus ou détériorés, location de la salle de cuisine pédagogique à une association.

Travaux financés directement par le Département

Dans la salle de restauration, pose d'un robinet PMR, et d'une sonnerie pour l'évacuation incendie dans la salle des commensaux

Pose des portes extérieures au rez de chaussée du bâtiment B

Réaménagement des 4 salles de sciences, avec démontage des paillasse existantes, suppression du gaz, installation des nouveaux mobiliers

Installation des mobiliers des 2 salles de technologies

Reprise des sols des algecos

Maintenance quotidienne sur dotation de fonctionnement

Entretien courant plomberie, remplacement de robinets et WC

Travaux d'électricité, de sécurité incendie, réparation des portails

Travaux de chauffage et de peinture

Entretien des espaces verts

Equipement par le Département en 2021

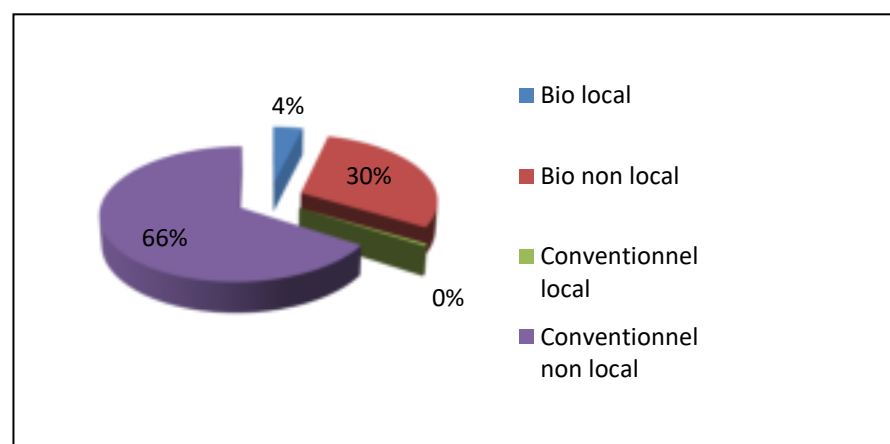
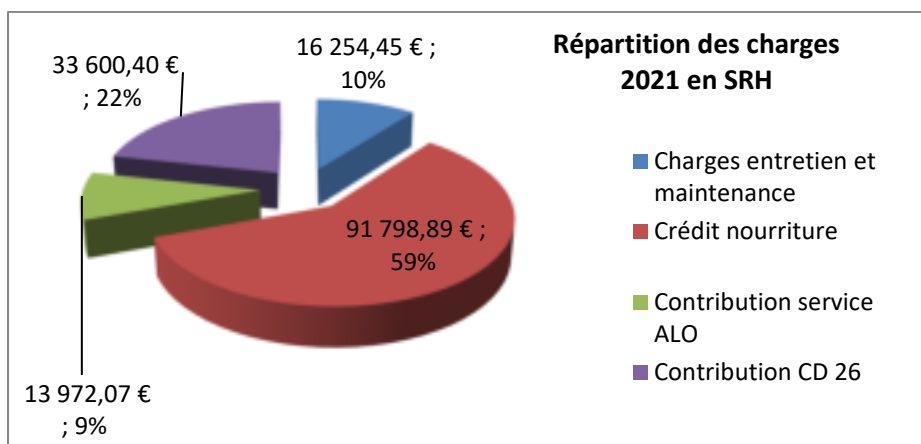
Une autolaveuse pour le bâtiment B

Un aspirateur pour le bâtiment A

5 postes informatiques administratifs

1 équipement de visioconférence en salle de réunion

2.4 Service SRH : Restauration et Hébergement



	Prévisions budget	Réalisées	Ecart
Dépenses	161 575.30 €	157 274.85	- 4 300.45 €
Recettes	161 575.30 €	153 602.15 €	- 7 973.15 €

93 % des produits du service sont constitués par les recettes des familles.
Le **prix moyen du repas dans l'assiette** est de **2.12 €** sur l'année 2021, stable par rapport à 2020 qui était à 2.13 € mais toujours en augmentation par rapport à 2019 (2.045 €) et 2018 (2.007 €).

Les recettes réalisées sont inférieures aux prévisions initiales, et les charges trop élevées pour plusieurs raisons : baisse de fréquentation de la demi-pension, difficultés de quantifier les absences quotidiennes au self, gaspillage trop important (impossibilité de remettre en service le self participatif), pertes dues à une mauvaise surveillance des dates dans le stock. De nombreuses dépenses s'ajoutent également pour la maintenance et la réparation d'appareil (chambres froides, appareils de plonge), et pour les produits d'hygiène et d'entretien.

Malgré un prélèvement sur fonds de roulement de 10 000 € fait en juin, le **résultat de ce service SRH est négatif : - 3 672.70 €**

Acquisition d'équipement par le département : une cellule de refroidissement mixte à chariots – 20 niveaux

2.5 Service SBN : Bourses nationales

A la rentrée 2021 le collège compte 222 élèves boursiers, soit 30.08 % des élèves.

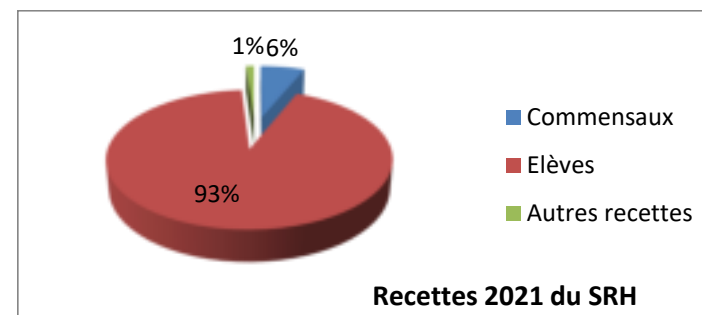
Le montant des bourses versées aux familles pour l'année 2021 s'élève à 52 470.00 €.

Presque un tiers des élèves de l'établissement est boursier. Malgré la baisse du nombre d'élèves boursiers (229 élèves boursiers en 2020), le montant annuel 2021 des bourses est plus élevé que celui de 2020 parce que les élèves taux 3 et 2 sont plus nombreux pendant que les taux 1 le sont moins (rappel des 3 taux de bourse nationale de collège, à l'année : taux 1 = 105.00 € / taux 2 = 294.00 € / taux 3 = 459.00 €).

3 – RESULTAT

L'exécution du budget fait apparaître un résultat positif de + 7 655.59 € en services généraux et négatif de – 3 672.70 € en service spécial SRH, soit un **résultat positif de 3 982.89 € au 31/12/2021**.

Le montant du fonds de roulement étant de 128 770.86 € au 31/12/2020, il passe à **132 400.84 € au 31/12/2021** équivalent à 124 jours de fonds de roulement ou 192 jours de trésorerie.



Le Principal

Joël MAILLOT



Annexe 3

**COMPTE FINANCIER 2021
PIECE N° 9 BIS**

**RAPPORT DE L'AGENT COMPTABLE SUR L'ANALYSE DES
DONNEES FINANCIERES ET COMPTABLES**

Ce rapport de l'agent comptable est établi conformément à l'instruction codificatrice M9-6 et plus particulièrement le paragraphe 4.3.3.2 du tome 4 qui traite du rapport sur le compte financier.

L'analyse des données financières se base principalement sur les documents comptables et financiers de synthèse suivants :

- La pièce n°2 : la balance définitive des comptes du grand livre
- La pièce n°5 : le tableau récapitulatif de l'exécution du budget
- La pièce n°6 : le compte de résultat
- La pièce n°7 : le bilan
- La pièce n°14 : les éléments d'analyse financière

Pour la deuxième année consécutive, l'exécution budgétaire 2021 a été impactée par la crise sanitaire et les produits et charges constatés ne sont pas totalement représentatifs d'une année budgétaire courante. Les différents indicateurs financiers doivent donc être relativisés. Les activités périscolaires, en particulier les sorties et voyages scolaires ont été fortement réduites.

1. Un résultat excédentaire...

Le résultat de l'exercice s'obtient par la différence entre le total des recettes nettes et le total des dépenses nettes de la section de fonctionnement. Pour l'année 2021, il est excédentaire de 3 982,89 €.

L'analyse de ce résultat peut se faire avec la **pièce n°6** du compte financier – le **compte de résultat** qui renseigne également les données N-1 (2020). Cette pièce regroupe les **produits et charges selon leur nature** en 3 catégories :

- Les opérations d'exploitation générées par l'activité courante du collège
- Les opérations financières liées aux activités de financement et de placement (sans objet pour le collège)
- Les opérations exceptionnelles qui se rapportent à des opérations ponctuelles que l'établissement ne reproduit pas de façon récurrente

On obtient pour les deux derniers exercices :

CATEGORIE	2021			2020		
	PRODUITS	CHARGES	RESULTAT	PRODUITS	CHARGES	RESULTAT
RESULTAT D'EXPLOITATION	388 730,48	386 947,59	1 782,89	347 577,89	333 135,17	14 442,72
RESULTAT FINANCIER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 200,00	0,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00
RESULTAT NET	390 930,48	386 947,59	3 982,89	347 577,89	333 135,17	14 442,72

Observation : les charges d'exploitation intègrent les amortissements (le vieillissement des biens immobilisés) et les produits exceptionnels comptabilisés.

On constate que l'excédent de l'exercice 2021 est généré en partie par des produits exceptionnels (2 200,00 €).

Ce résultat peut aussi s'analyser à partir de l'Exécution du budget par services (pièce n°5).

Les opérations budgétaires réalisées traduisent une activité excédentaire pour les services généraux (+ 7 655,59 €) et déficitaire pour le service de restauration et d'hébergement (- 3 672,70 €).

SERVICES	RECETTES NETTES	DEPENSES NETTES	RESULTAT
SERVICES GENERAUX	184 858,33	177 202,74	7 655,59
SERVICE RESTAURATION ET HEBERGEMENT (SRH)	153 602,15	157 274,85	-3 672,70
SERVICE BOURSES NATIONALES (SBN)	52 470,00	52 470,00	0,00
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	390 930,48	386 947,59	3 982,89

2. ...qui génère une capacité d'autofinancement (C.A.F)

Après correction du résultat de certaines opérations d'ordre qui n'impactent pas la trésorerie (opérations liées aux amortissements) on obtient une capacité d'autofinancement de **5 980,78 €**.

L'exécution du budget 2021 permet donc de dégager un surplus de trésorerie pour investir ou augmenter les réserves du collège.

Pour l'établissement, le montant de sa capacité d'autofinancement, s'établit à partir du résultat net de l'exercice selon la formule suivante :

RESULTAT NET	3 982,89
+ Dotation aux amortissements	1 997,89
- Amortissements dits "neutralisés"	0,00
CAF constatée fin 2021	5 980,78

Elle représente le résultat des seules opérations qui augmentent la trésorerie du collège.

3. Le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie.

Ces trois indicateurs permettent de mesurer l'autonomie financière de l'établissement et sa capacité à assurer ses propres risques (provisions) et d'éventuels besoins de financement sur fonds propres.

a) Le fonds de roulement (FdR)

Il représente la ressource fondamentale de l'établissement. Il peut se calculer par le haut du bilan en faisant la différence entre les ressources stables (capitaux permanents y compris la valeur des stocks) et les emplois stables (investissements). Élément essentiel pour la gestion financière de l'établissement, il apporte une information sur la marge de manœuvre dont dispose l'établissement pour financer des futurs investissements sur fonds propres.

Il est calculé selon la formule simplifiée suivante :

$$\text{FDR} = \text{soldes créditeurs (classes 1 + 2 + 39 + 49 + 59)} - \text{soldes débiteurs (classes 1 + 2)}$$

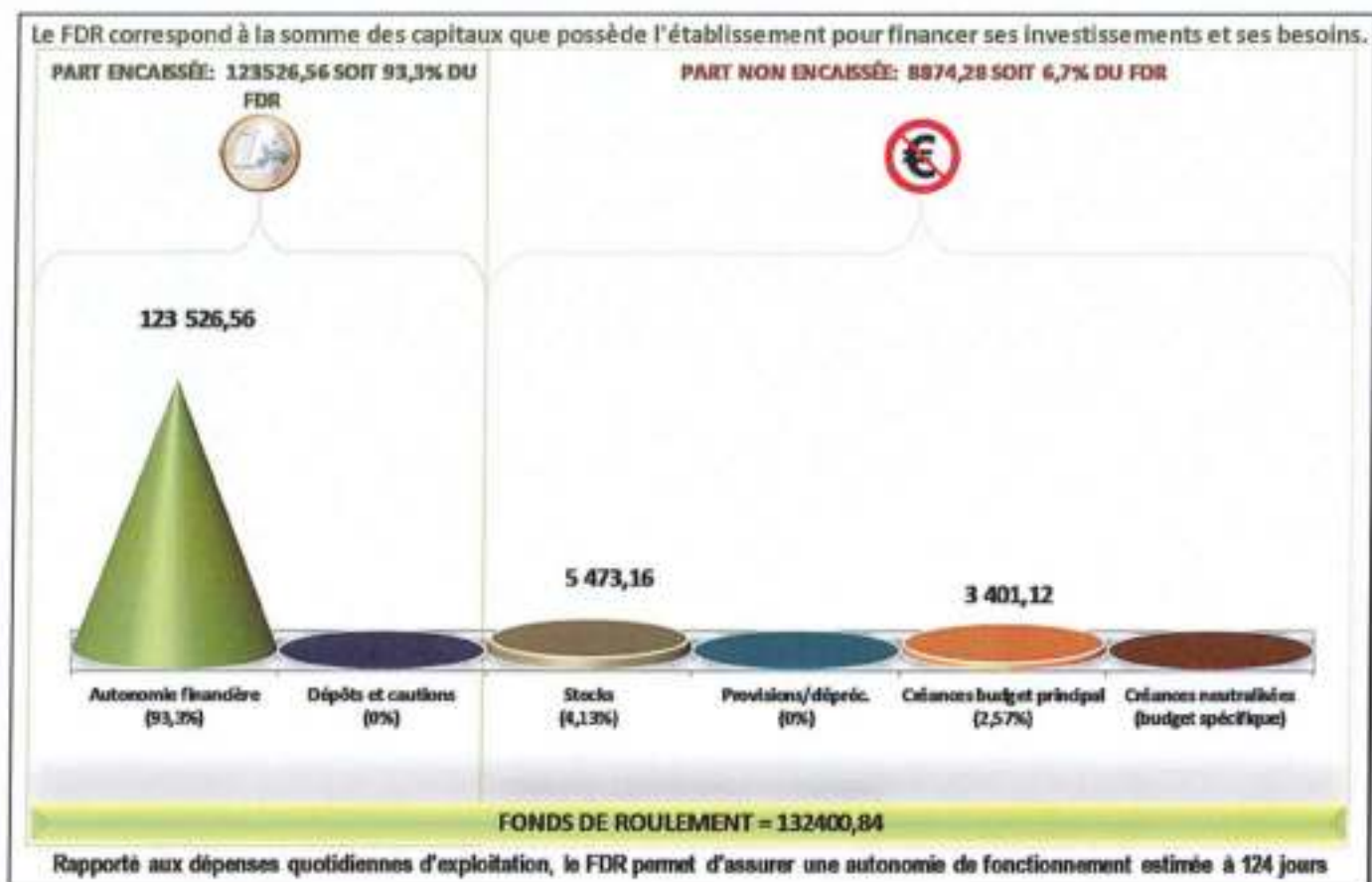
CALCUL DU FONDS DE ROULEMENT	2021	2020
Ressources stables (valeur nette classe 1)	135 081,84	131 098,95
Emplois stables (valeur nette de la classe 2)	2 681,00	2 328,09
FDR constaté au 31/12/2021	132 400,84	128 770,86



Sur un an il augmente de + 3 629,98 € sur un an (+ 2.82 %) (voir pièce n°5 – Exécution du budget p.2 - Tableau de financement).
 Cette variation correspond à la capacité d'autofinancement constatée à la fin de l'exercice (5 980,78 €) diminuée des achats immobilisés sur fonds propres en 2021 (2 350,80 €).
 Son **montant** arrêté au 31 décembre 2021 est de **132 400,84 €** ce qui assure au collège une autonomie de fonctionnement de **124 jours** selon la formule suivante :

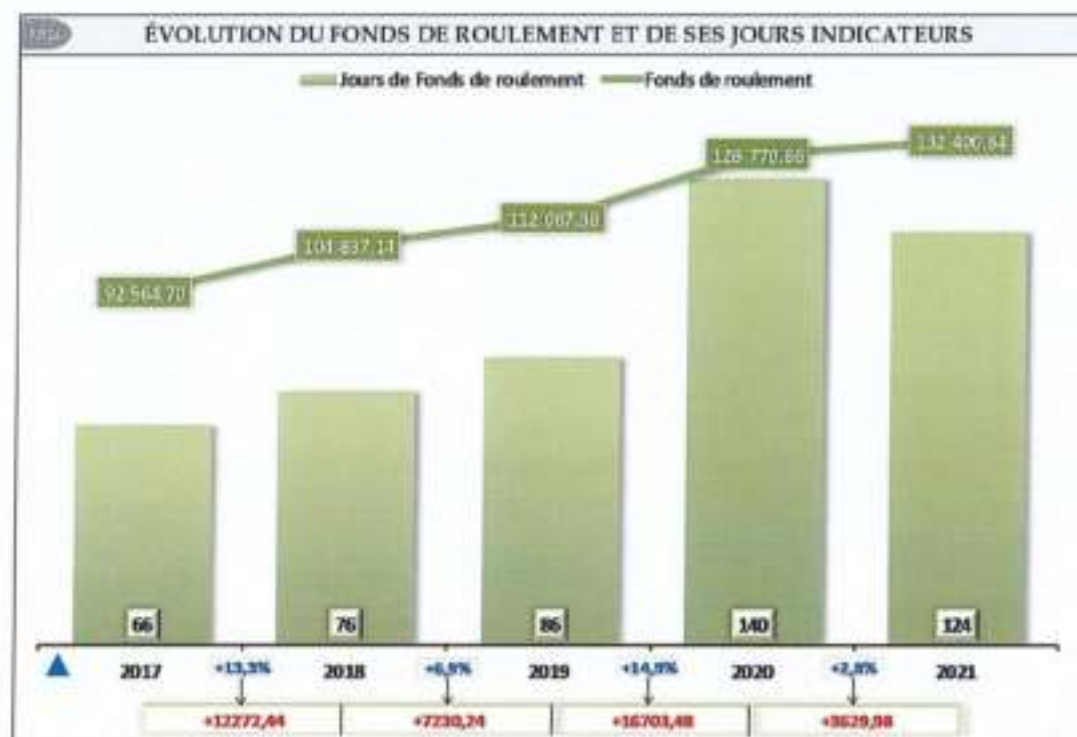
$$\text{Jours de FdR} = (\text{FdR}/\text{cpt 60 à 65}) * 360$$

L'analyse structurelle du FDR permet de distinguer la part convertie en disponibilités, directement disponible dénommée « autonomie financière » (93,30 %) et la part qui n'est pas encore acquise ou liquide (6,70 % composé de créances et stocks).



Son évolution est plutôt positive puisque le nombre de jours de fonds de roulement est passé de 66 jours fin 2017 à 124 jours fin 2021 et en valeur de 92 564,70 € à 132 400,84 € soit + 14,30 % en 5 ans.

Cependant le nombre de jours de fonds de roulement calculé en 2020 et 2021 doit être relativisé car il est extrait sur la base de dépenses nettes nettement inférieures à une année d'exploitation courante. En effet, les dépenses de la section de fonctionnement sont inférieures de près de 140 000 € en 2020 et 97 000 € en 2021 par rapport aux charges nettes constatées sur l'exercice 2019.



b) Le besoin en fonds de roulement (BFdr)

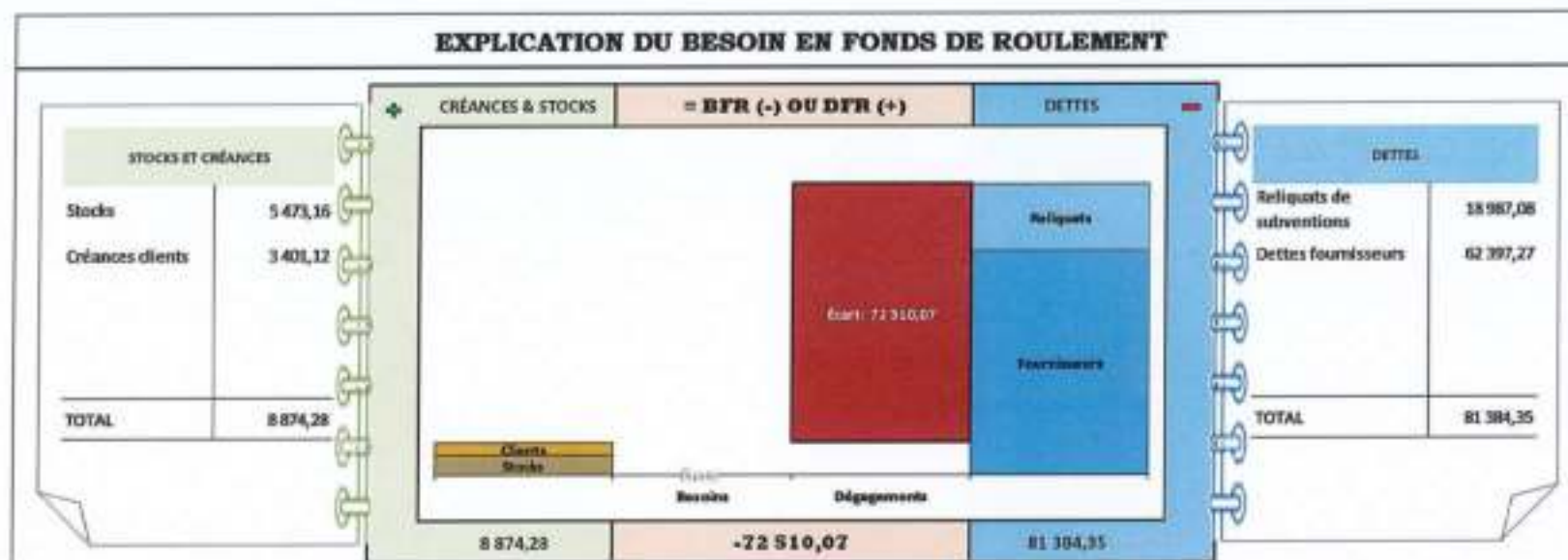
Cet indicateur mesure le besoin de trésorerie lié à l'activité de l'établissement.

Il représente la différence entre, d'une part, les stocks plus les créances et d'autre part les dettes de l'établissement.

$$\text{BFdR} = \text{soldes débiteurs (classe 3 + 4 + 50)} - \text{soldes créditeurs classe 4}$$

Son **montant** est encore fortement négatif – **72 510,07 €** ce qui signifie que le collège n'a pas besoin de mobiliser son fonds de roulement pour financer ses dépenses courantes de fonctionnement.

Ce montant négatif s'explique essentiellement par l'importance des dettes fournisseurs (62 397,27 €) et des reliquats de subventions constatés à la fin de l'exercice (18 987,08 €) (voir infra 5- b) 3)). Ce besoin est structurellement négatif pour le collège Monod comme dans la plupart des EPLE.



c) La trésorerie.

Elle correspond à la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement (T= FR – BFdr).

Pour le collège, qui n'a pas de valeurs mobilières de placement (VMP), elle peut aussi se calculer de la manière suivante :

$$\text{Trésorerie} = \text{soldes débiteurs classe 5} - \text{soldes créditeurs classe 5}$$

Concrètement, il s'agit des sommes détenues sur le compte bancaire du collège auxquelles s'ajoutent les opérations d'encaissement (chèques envoyés) et de décaissement (paiements envoyés) qui n'ont pas encore été enregistrées sur le relevé de compte trésor du collège.

À la fin de l'exercice, son montant s'établit à **204 910,91 €** et permet de garantir une autonomie de décaissement de **192 jours**.

Calcul établi selon la formule suivante :

$$\text{J de trésorerie} = (\text{Trésorerie}/\text{cpt 60 à 65}) * 360$$

Le nombre de jours calculé pour 2021 étant, comme pour les jours de fonds de roulement, déduit des charges nettes constatées, il doit donc aussi être relativisé.



Comme pour le FDR, on peut distinguer la part acquise définitivement (autonomie financière), qui représente 60,28 %, de la part exigible (réglements en attente, avances des familles et commensaux et reliquats de subventions), soit 39,72 % de la trésorerie.



Son évolution sur 5 ans suit la même courbe que celle du fonds de roulement avec une augmentation constante exceptée en 2021.

4. Le fonds de roulement mobilisable.

Cet indicateur, préconisé par le rapport de l'Inspection Générale de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche (IGAEN) n°2016-071 de novembre 2016 sur l'évolution de la carte comptable, permet d'affiner le diagnostic financier de l'établissement et s'inscrit donc pleinement dans la démarche globale de maîtrise des risques financiers et comptables.

Le calcul déduit la valeur des stocks du fonds de roulement, prend en compte le besoin éventuel en fonds de roulement et soustrait des charges décaissables les contributions entre services et les opérations liées aux amortissements, ce qui explique le résultat de **123 jours d'autonomie de fonctionnement** (au lieu des 124 jours de fonds de roulement).

ÉLÉMENTS DE CALCUL A RETRAITER SELON LES PRÉCONISATIONS DU RAPPORT IGAENR 2016-071			MONTANTS A LA CLÔTURE		Visualisation du fonds de roulement
A	FONDS DE ROULEMENT COMPTABLE	Arrêté à la clôture de l'exercice précédent	132 400,84		
1	FONDS DE ROULEMENT LIÉ A DES DÉPENSES FUTURES, PROBABLES OU CERTAINES	Provisions et dépréciations : 15,29,38,49,59	0,00		
2		Dépôts et cautions reçus : 165	0,00		
3	FDR AFFECTÉ A DES ACTIVITÉS PARTICULIÈRES	Stocks	5 473,16		
4	ÉLÉMENTS DE FRAGILITÉ POTENTIELLE DU FONDS DE ROULEMENT	Créances douteuses : 415	0,00		
5		Créances supérieures à 1 an non provisionnées	0,00		
6		Réserve de fonctionnement nécessaire à l'activité (si BFR positif)	0,00		
7	PART DU FONDS DE ROULEMENT DÉJÀ MOBILISÉ	Prélèvements sur FDR votés au BP ou OBM	0,00		
B	FONDS DE ROULEMENT DISPONIBLE (= A-1-2-3-4-5-6-7)		126 927,68		
C	JOURNÉE DE FONCT (Cpms 60 à 65)(hors-058/360)	<input checked="" type="checkbox"/> AVEC CPTES 64 <input type="checkbox"/> HORS CPTES 64	1 030,78		
ÉVALUATION DU FDR DISPONIBLE EN NOMBRE DE JOURS DE FONCTIONNEMENT (= B/C)			123 jours		
PRÉLEVEMENT PROPOSÉ: EUROS			Observations de l'ordonnateur		
Prélèvements cumulés: 0,00					
ÉVALUATION DU FDR DISPONIBLE EN JOURS DE FONCTIONNEMENT					
			Observations de l'agent comptable		
			Seuil critique et marge de prélèvement Seuil critique: 30 923,36 Marge disponible: 96 004,32		
			AVIS DU COMPTABLE		
			<input checked="" type="radio"/> FAVORABLE <input type="radio"/> DÉFAVORABLE		

5. L'analyse du bilan.

Le bilan constitue la pièce n°7 du compte financier. Ce document de synthèse, photographie de l'établissement au 31 décembre 2021, présente en équilibre :

- à droite, l'origine des financements à disposition de l'établissement (ses ressources)
- à gauche, la manière dont ces ressources sont employées (les emplois)

Sur le plan juridique, il renseigne, à une date donnée, sur :

- à droite, les réserves, le résultat et les dettes, d'où l'appellation « Passif »
- à gauche, le patrimoine, les stocks, les créances et les disponibilités, d'où le nom « Actif »

a) Le patrimoine

L'**actif immobilisé** est constitué uniquement de biens durables physiques dits « corporels ».

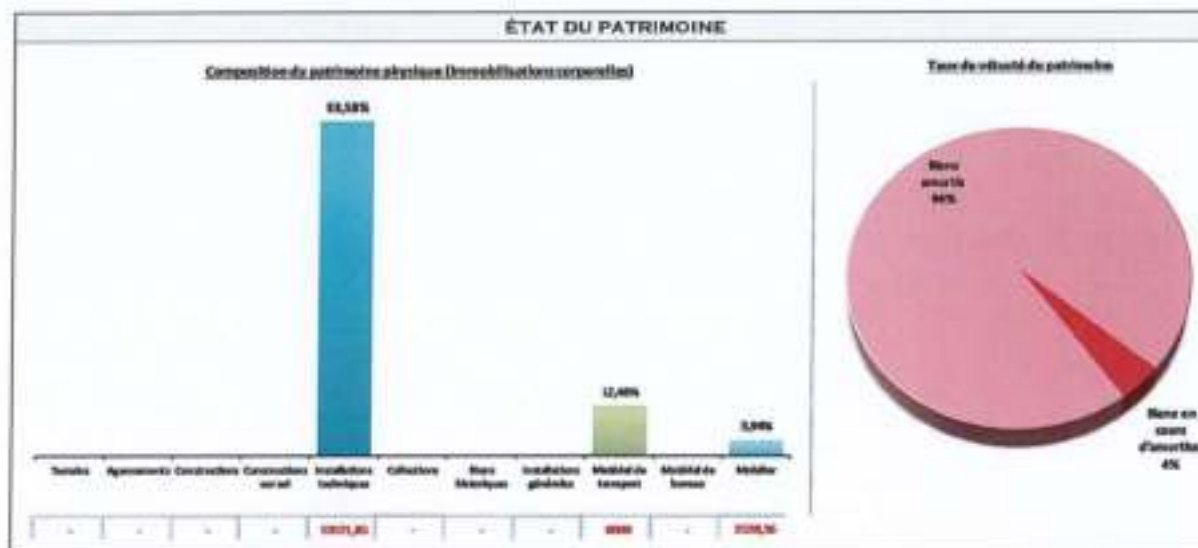
En 2021, 2 350,80 € de **biens immobilisés acquis sur fonds propres** ont été enregistrées au service des opérations en capital (OPC)

- Le montant total de l'actif immobilisé est de : **64 100,21 €**
Dont :

o Instal. tech., matériels, outillages (84 %)	53 571,85
o Matériel de transport (12 %)	8 000,00
o Mobilier (4 %)	2 528,36
- Mais ces biens sont **amortis à 96 %**, leur **valeur nette** est de **2 681,00 €**

Ce montant correspond à la valeur nette des **biens acquis sur fonds propres**.

Observation : Les biens acquis sur subventions d'État ou de la collectivité de rattachement sont totalement amortis.



b) Les valeurs en circulation (emplois et ressources d'exploitation)

L'analyse de l'actif et du passif circulants permet de déterminer le **besoin en fonds de roulement** (voir ci-dessus 3 – b)).
 A l'actif circulant, on trouve les stocks, les créances et la trésorerie positive.

1) Le stock de denrées alimentaires.

Sa valeur au 31 décembre 2021 est de 5 473,16 €

il **diminue** en valeur de **1 379,04 €** sur un an soit – 20,13 %.

Il correspond à **8,22 jours de fonctionnement du service restauration** calculés selon la formule :

$$\text{Valeur du stock} / (\text{charges nettes du c/6011} + \text{diminution de stock}) / 140 \text{ j}$$

Ce montant est largement suffisant compte tenu des délais d'approvisionnement.

Le **délaï moyen de rotation du stock de denrées** est de **14,90 jours** selon la formule de calcul suivante :

$$\text{Charges nettes du c/6011} / \text{stock moyen (ST au 1/01} + \text{ST au 31/12} / 2)$$

Et le **délaï moyen de stockage des denrées** est de **24,16 jours** calculé à partir de la formule :

$$360 / 14.90 \text{ j}$$

2) L'état des créances

Le montant total des créances de l'établissement au 31 décembre 2021 est de **3 401,12 €**

• Famille : facture dégradation à recouvrer	4,55
• Conseil Départemental de la Drôme : projets libres 2020-2021	735,17
• Conseil Départemental de la Drôme : projets libres 2021-2022	50,00
• Conseil Départemental de la Drôme : action clés en main 2020-2021	740,00
• SNCF : acomptes voyage Paris 2022 (charges constatées d'avance)	1 871,40

Les dettes de l'établissement au 31 décembre 2021 s'établissent à **81 384,35 €**

• Les dettes fournisseurs (factures non parvenues traitées en extourne et prélèvs.)	31 204,16
• Avances repas familles	20 273,02
• Avances voyage Paris familles	1 260,00
• Avances repas commensaux	1 321,00
• Reliquat programme 141 –Enseignement Scolaire second degré (dotat.on globalisée 2021)	350,16
• Reliquats et avances programme 230 – Vie de l'élève (fonds sociaux 2018-2020)	13 423,46
• Reliquats Subv. CD 26 (tenues SEGPA, Dot. EPS 2020-21, enseign. Référént MDPH)	5 213,46
• Reliquat taxe apprentissage	4 038,13
• Trop perçus sur projets libres 2017-2018	1 407,00
• Trop perçus sur projets libres 2018-2019	1 120,41
• Trop perçus sur projets libres 2019-2020	1 654,50
• Trop perçus voyage Espagne 2019 (4 familles)	32,00
• Virement à réimputer	87,05

6. L'affectation du résultat de l'exercice 2021 et la situation des réserves

a) L'affectation du résultat.

Rappel : le résultat est unique pour la section de fonctionnement (service général et services spéciaux).

Le collège dispose de deux comptes de réserves, un pour le service général (10681) et un pour le service restauration et hébergement (10687).

Le résultat excédentaire de 3 982,89 € est affecté en totalité au compte de réserves du service général.

b) La situation des réserves au 31 décembre 2021 avant fusion des comptes.

Les réserves globales de l'établissement **augmentent de 3 982,89 € soit + 3,04 %** par rapport à fin 2020 (voir pièce annexe situation à la fin de l'exercice). Elles s'établissent à **135 081,84 €** suivant la répartition suivante :

RESERVES TOTALES	135 081,84	
RESERVES IMMOBILISEES (c/10681)	2 681,00	
STOCK DENREES (c/10687)	5 473,16	
RESERVES DISPONIBLES TOTALES	126 927,68	
Dont :	108 922,23	18 005,45
	SERV. GEN.	SRH

c) La situation des réserves après fusion des comptes de réserves au 28/03/22

Le Conseil d'Administration, sur proposition de M. le principal, décide de fusionner les comptes de réserves du service général (10681) et du service restauration et hébergement (10687) lors du Conseil du 28 mars 2022.

Après prise en charge des écritures de fusion des comptes de réserves la situation du **compte de réserve unique** sera la suivante :

RESERVES TOTALES (c/10681)	135 081,84
RESERVES IMMOBILISEES	2 681,00
STOCK DENREES	5 473,16
RESERVES DISPONIBLES TOTALES	126 927,68

Montélimar, le 28 mars 2022.

L'Agent comptable,



P. FAUGERON

P.J : ANNEXE 1 : situation à la clôture de l'exercice 2021 après affectation du résultat et fusion des comptes de réserves.

**ANNEXE 1 : SITUATION A LA FIN DE L'EXERCICE BUDGETAIRE ET COMPTABLE APRES FUSION DES
COMPTES DE RESERVES 10681 ET 10687**

COLLEGE MONOD - EXERCICE 2021

SERVICE GENERAL	SERVICE SPECIAL SRH
--------------------	---------------------------

Situation au 1er janvier		107 620,34 €	23 478,61 €
Compte de réserves unique au 01/01/2021			
dont réserves disponibles (10681DI)		105 292,25 €	16 626,41 €
dont réserves immobilisées non encore amorties (10681IM)		2 328,09 €	
dont stocks (10681ST)		0,00 €	6 852,20 €
dont Dépôts et cautionn. versés (10681DC)		0,00 €	
Provisions (comptes 15)		0,00 €	
Dépôts et cautionnements reçus (compte 165)		0,00 €	
Montant du Fonds de roulement initial		128 770,86 €	

Opérations de l'exercice		Résultat	
Proposition affectation Résultat		7 655,59 €	-3 672,70 €
	Augmentation des stocks (0augm)		
	Diminution des stocks (0dim)	1 379,04 €	
	Amortissements réels (0neut moins 0amov) / résultat négatif ou nul	-1 997,89 €	
	Variation des réserves disponibles en fonctionnement	7 359,82 €	
	Investissements financés par prélèvement sur fonds de roulement	2 350,80 €	
	Variation dépôts/caution. versés c\275	0,00 €	
	Variation totale des réserves disponibles	5 009,02 €	
	Provisions effectuées (0prov)	0,00 €	
	Reprises de provisions (0ipro)	0,00 €	
	Variation dépôts/caution. reçus c\165	0,00 €	
Total variation du Fonds de roulement		3 629,98 €	

Situation au 31 décembre		135 081,84 €	
Compte de réserves unique au 28/03/22 (10681)			
dont réserves disponibles (10681DI)		126 927,68 €	
dont réserves immobilisées non encore amorties (10681IM)		2 681,00 €	
dont stocks (10681ST)		5 473,16 €	
dont Dépôts et cautionn. versés (10681DC)		0,00 €	
Provisions (comptes 15)		0,00 €	
Dépôts et cautionnements reçus (compte 165)		0,00 €	
Montant du Fonds de roulement final		132 400,84 €	